

# COVID-19

## LES POLITIQUES SOCIALES À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

EMILIE ROSENSTEIN ET SERGE MIMOUNI (DIR.)



Jean-Michel Bonvin, Mathilde Bourrier, Claudine Burton-Jeangros, Dolores Angela Castelli Dransart, Yann Cerf, Liala Consoli, Sandra V. Constantin, Océane Corthay, Anne-Laure Counilh, Riccardo Crivelli, Simone Dietrich, Maël Dif-Pradalier, Jörg Dittmann, Matthias Drilling, Lucas Duquesnoy, Aline Duvoisin, Julien Fakhoury, Giovanni Ferro Luzzi, Alida Gulfi, Cornelia Hummel, Yves Jackson, Sarah Lachat, Alexandre Lambelet, Jean-Marie Le Goff, Max Lovey, Christian Maggiori, Serge Mimouni, Laurence Ossipow, Alessandro Pelizzari, Geneviève Piérart, Ludivine Richner, Sabrina Roduit, Emilie Rosenstein, Sergio Rossi, Daniel Stoecklin, Michela Villani, Sylvain Weber, Eric D. Widmer, Christopher Young



**COVID-19**  
**Les politiques sociales à**  
**l'épreuve de la pandémie**

Sous la direction de  
Emilie Rosenstein et Serge Mimouni



# COVID-19

## Les politiques sociales à l'épreuve de la pandémie

Sous la direction de  
Emilie Rosenstein et Serge Mimouni

**Seismo**  
Quisier

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), du domaine Travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et de l'Université de Genève (Département de sociologie et Institut de recherches sociologiques).

La maison d'Édition Seismo bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

© 2022, Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA  
Genève et Zurich  
E-mail: [info@editions-seismo.ch](mailto:info@editions-seismo.ch)  
[www.editions-seismo.ch](http://www.editions-seismo.ch)

Texte © les auteur·e·s 2022

ISBN 978-2-88351-107-1 (version reliée)  
ISBN 978-2-88351-747-9 (PDF)  
<http://doi.org/10.33058/seismo.20747>



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

« Les lendemains, chantants ou non, ne sont pas prévisibles avec exactitude, mais les tendances du présent déchiré, lacéré de contradictions et blessé de sourdes menaces, ne sont pas pour autant inintelligibles et indéchiffrables. Renoncer aux prédictions hasardeuses n'annule pas l'impératif de changer l'ordre existant. Là où persiste le conflit, demeure aussi le choix, la décision, le risque raisonné entre plusieurs issues, et l'obligation inéluctable d'agir. »

*Daniel Bensaid,  
Le pari mélancolique. Métamorphoses de  
la politique, politique des métamorphoses,  
1997*



# SOMMAIRE

ACRONYMES	11
<b>AVANT-PROPOS</b>	13
<i>Emilie Rosenstein et Serge Mimouni</i>	
<b>PRÉFACE</b>	15
<i>Christina Kitsos</i>	
<b>LES POLITIQUES SOCIALES À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE : COMPRENDRE POUR AGIR</b>	23
<i>Emilie Rosenstein et Serge Mimouni</i>	
<b>PARTIE A : PRENDRE LA MESURE</b>	35
LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE : ANALYSE ET PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE	39
<i>Sergio Rossi</i>	
LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES INÉGALITÉS	57
<i>Giovanni Ferro Luzzi et Sylvain Weber</i>	
ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES ET DYNAMIQUES DE PRÉCARISATION	73
<i>Max Lovey, Emilie Rosenstein et Jean-Michel Bonvin</i>	
STRESS TEST DE L'ACCÈS AUX SOINS EN PÉRIODE DE PANDÉMIE DE COVID-19	87
<i>Riccardo Crivelli</i>	

CONFINEMENT ET CONDITIONS DE VIE DES MIGRANT·ES SANS-PAPIERS OU RÉCEMMENT RÉGULARISÉ·ES À GENÈVE	103
<i>Aline Duvoisin, Yves Jackson, Claudine Burton-Jeangros, Liala Consoli, Julien Fakbourny et Sarah Lachat</i>	
<b>PARTIE B : FAIRE FACE</b>	121
DROIT À L'ALIMENTATION ET AIDE ALIMENTAIRE : QUELLES LEÇONS TIRER DE LA PANDÉMIE ?	125
<i>Laurence Ossipov, Anne-Laure Counilh et Yann Cerf</i>	
LE TRAVAIL SOCIAL ET SANITAIRE FACE À LA COVID-19 : FOCUS SUR LE HANDICAP	141
<i>Alida Gulfi, Geneviève Piérart et Dolores Angela Castelli Dransart</i>	
ÊTRE SANS-ABRI EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE FACE À LA VARIABILITÉ DES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES	157
<i>Sabrina Roduit, Jörg Dittmann, Simone Dietrich, Matthias Drilling et Christopher Young</i>	
L'AIDE ALIMENTAIRE AU CŒUR DE LA GESTION DE CRISE AUX VERNETS	173
<i>Mathilde Bourrier, Océane Corthay et Lucas Duquesnoy</i>	
PROTECTION DE LA SANTÉ ET DES REVENUS : HÉSITATIONS ET RÉUSSITES SYNDICALES	193
<i>Alessandro Pelizzari</i>	
PHILANTHROPIE ET COVID-19 : LA MISE EN SUSPENS D'UNE PRÉTENTION STRATÉGIQUE ?	209
<i>Alexandre Lambelet</i>	

<b>PARTIE C : VULNÉRABILITÉS ET PARCOURS DE VIE</b>	221
COVID-19 ET DÉVELOPPEMENT DES VULNÉRABILITÉS : ENTRE NORMES DÉROUTANTES ET MANQUE DE RÉSERVES <i>Eric D. Widmer</i>	225
INÉGALITÉS ET CONTRIBUTIONS DES ENFANTS EN TEMPS DE PANDÉMIE <i>Daniel Stoecklin et Ludvine Richner</i>	241
LA COVID-19 COMME RÉVÉLATEUR D'ARRANGEMENTS SEXUÉS INÉGALITAIRES AU SEIN DES FAMILLES <i>Sandra V. Constantin et Jean-Marie Le Goff</i>	257
« VOUS ÊTES À RISQUE, RESTEZ À LA MAISON ». LES 65+ FACE À LA COVID-19 <i>Christian Maggioli, Maël Dif-Pradalier et Michela Villani</i>	273
LES GÉNÉRATIONS AU DÉFI DES MESURES DE PROTECTION CONTRE LA COVID-19 <i>Cornelia Hummel</i>	287
<b>PARTIE D : POLITIQUES SOCIALES ET RECHERCHE EN ACTION</b>	301
ÉLABORER, METTRE EN ŒUVRE, ÉVALUER : LE CYCLE DES POLITIQUES SOCIALES EN TEMPS DE COVID-19 <i>Entretien avec Stéphane Rossini, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales</i>	305
LA CONFIANCE COMME REMÈDE À LA CRISE <i>Entretien avec Natalia Weideli Bacci, Directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales de Genève</i>	315
SANTÉ MENTALE ET PANDÉMIE : LES LEÇONS DE LA SWISS CORONA STRESS STUDY <i>Entretien avec Dominique de Quervain, Professeur en neurosciences cognitives à l'Université de Bâle</i>	327

L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ FACE À L'URGENCE <i>Entretien avec Judith Bovay, Cheffe du service social de la Ville de Lausanne</i>	337
SE CONSTRUIRE EN TEMPS DE CONFINEMENT <i>Entretien avec Stéphanie Pédat, Cheffe du Service de la jeunesse de la Ville de Genève</i>	349
L'ANALYSE GÉOSPATIALE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION <i>Entretien avec Idris Guessous, Professeur et Chef du service de médecine de premier recours des Hôpitaux universitaires de Genève</i>	359
L'ACTION COLLECTIVE PAR-DELÀ LES SILOS <i>Entretien avec Alain Bolle, Directeur du Centre social protestant Genève et Prédésent du Collectif d'associations pour l'action sociale</i>	365
HANDICAP ET PRESTATIONS SOCIALES : SAVOIR UTILISER LES LEÇONS DE LA PANDÉMIE ? <i>Entretien avec Michel Berclaz, Directeur des assurances sociales et du handicap au sein de l'Office de l'action et de l'intégration sociales du Canton de Genève</i>	375
RECHERCHE, MONDES FUNÉRAIRES, DEUILS ET PANDÉMIE : PARVENIR À CONJUGUER LES TEMPORALITÉS <i>Entretien avec Marc-Antoine Berthod, Veronica Pagnamenta et Alexandre Pillonel, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL/HES-SO)</i>	387
<b>PARTIE E : CONCLUSION</b>	403
QUELQUES LEÇONS DE LA PANDÉMIE <i>Serge Mimouni et Emilie Rosenstein</i>	405
<b>POSTFACE</b> <i>Sandro Cattacin et Fiorenza Gamba</i>	417
AUTEUR·ES	431

## ACRONYMES

- ACM** : Analyse des correspondances multiples
- AELE** : Association européenne de libre-échange
- AGPSY** : Association genevoise des psychologues
- AI** : Assurance-invalidité
- AOS** : Loi sur l'assurance obligatoire des soins
- APG** : Allocations pour perte de gain
- AS** : Assistant·e sociale
- ASLOCA** : Association suisse des locataires
- ASSM** : Académie suisse des sciences médicales
- AVS** : Assurance-vieillesse et survivants
- BAB-VIA** : La Boîte à Boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie
- BIS** : Bureau d'information sociale
- BNS** : Banque nationale suisse
- CAH** : Classification ascendante hiérarchique
- CAPAS** : Collectif d'associations pour l'action sociale
- CC** : Caisse cantonale de compensation
- CCT** : Conventions collectives de travail
- CDE** : Comité des droits de l'enfant
- CDPH** : Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées
- CFEJ** : Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse
- CFV** : Commission fédérale pour les vaccinations
- CGAS** : Communauté genevoise d'action syndicale
- COVID-19** ou **SARS-CoV-2** : Coronavirus disease 2019 – maladie à coronavirus 2019
- CSIAS** : Conférence suisse des institutions d'action sociale
- CSP** : Centre social protestant
- CUWB** : Children's Understandings of Well-Being
- DCS** : Département de la cohésion sociale, canton de Genève
- DCSS** : Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève
- EMS** : Établissements médico-sociaux
- EPH** : Établissements pour personnes handicapées
- EPT** : Équivalent plein-temps
- ETHOS** : Typologie européenne du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FASe** : Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
- FEANTSA** : Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri
- FNS** : Fonds national suisse
- GGE** : Groupement genevois des entreprises

**HETSL** : Haute école de travail social et de la santé Lausanne

**HES-SO** : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

**HUG** : Hôpitaux universitaires de Genève

**LACI** : Loi sur l'assurance-chômage

**LAMal** : Loi fédérale sur l'assurance maladie

**LEp** : Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme

**Loi COVID-19** : Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

**LPP** : Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité

**MCG** : Mouvement citoyen genevois

**MSF** : Médecins Sans Frontières

**OAIS** : Office de l'action et de l'intégration sociales

**OCAS** : Office cantonal des assurances sociales

**OCSIN** : Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

**OFAS** : Office fédéral des assurances sociales

**OFS** : Office fédéral de la statistique

**OFSP** : Office fédéral de la santé publique

**OIT** : Organisation internationale du travail

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**ORCOG** : Organe communal de coordination et de conduite

**PIB** : Produit intérieur brut

**PRO** : Patient reported outcome

**PSM** : Panel suisse des ménages

**RHT** : Réduction de l'horaire de travail

**RI** : Revenu d'insertion – aide sociale cantonale vaudoise

**RTS** : Radio Télévision Suisse

**SAM** : Service de l'assurance maladie

**SEJ** : Service de la jeunesse

**SPC** : Service des prestations complémentaires

**SRF** : Schweizer Radio und Fernsehen

**SRPM** : Service de médecine de premier recours

**SSL** : Service social de la Ville de Lausanne

**SSMI** : Société suisse de médecine intensive

**TSHM** : Travail social hors murs

**UDC** : Union démocratique du centre

**UE** : Union européenne

**UNIGE** : Université de Genève

**USS** : Union syndicale suisse

## LA COVID-19 COMME RÉVÉLATEUR D'ARRANGEMENTS SEXUÉS INÉGALITAIRES AU SEIN DES FAMILLES

*Sandra V. Constantin et Jean-Marie Le Goff*

Les recherches récentes montrent qu'en Suisse comme ailleurs, malgré la forte augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail depuis la fin des années 1960, elles demeurent plus investies que leurs conjoints dans le travail domestique et parental (Crompton et al. 2007 ; Hobson 2002 ; Le Goff et Levy 2016 ; Méda et Périvier 2007). Devenues mères, elles tendent à réduire leur taux d'activité professionnelle, tandis que les hommes continuent de s'investir dans leur carrière (Levy et Widmer 2013 ; Widmer et Ritschard 2013). Avant le semi-confinement, en Suisse, les femmes vivant en couple consacraient en moyenne par semaine, neuf heures et cinq heures et demie de plus que les hommes respectivement aux activités domestiques et de soins – vague 2019 du Panel suisse de ménages (PSM), nos propres calculs. Elles sont par ailleurs plus enclines à assumer les tâches domestiques répétitives et moins valorisées socialement, telles que la lessive, le repassage, le ménage ou encore la cuisine, ainsi que les activités parentales routinières une fois devenues mères (l'aide au devoir, l'habillement, la toilette des enfants, etc.) (Le Goff et Levy 2016).

Ce travail gratuit réalisé par les femmes, essentiel au fonctionnement de nos économies modernes, mais souvent invisibilisé car réalisé dans la sphère privée, a soudainement été rendu visible par le semi-confinement introduit par le gouvernement helvétique au printemps 2020 pour faire face à la pandémie COVID-19 et ralentir la transmission du virus au sein de la population. La fermeture sans précédent des écoles et des structures d'accueil des enfants,

ainsi que la distanciation sociale demandée avec les personnes de 65 ans et plus, notamment les grands-parents qui jouent souvent un rôle dans la garde des enfants, ont induit des changements drastiques dans l'articulation entre travail et famille. Les couples avec enfants ont été amenés à faire coexister dans un espace unique plusieurs activités réalisées ordinairement dans des lieux et des temporalités distinctes : travail domestique, travail parental, travail scolaire des enfants et travail professionnel en cas de télétravail.

Ce chapitre propose d'explorer les formes de l'articulation entre travail et famille mises en place en Suisse romande pendant le semi-confinement (mars à mai 2020) à travers une immersion dans le vécu de familles désavantagées sur le plan socioéconomique. Quels arrangements de genre ont été négociés ? Qui maintient son activité professionnelle ? Qui s'occupe des enfants et des tâches domestiques ?

Les analyses exploratoires présentées dans ce chapitre se fondent sur une recherche qualitative menée en Suisse, en Suède et en France depuis octobre 2020\*. Le volet suisse de la recherche retrace le vécu de la pandémie de 25 familles (entendues dans le sens de couples – mariés ou non, recomposés ou pas – vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans) résidant en Suisse romande. Afin de situer les répondant·es dans leur contexte, nous avons utilisé les données du PSM, notamment la vague du panel réalisée à la fin du printemps 2020, juste à la fin du confinement. Sont ainsi prises en compte les personnes interviewées ayant des enfants de moins de 15 ans et professionnellement actives au printemps 2020, qu'elles soient salariées ou indépendantes (n=505). Ces données ont, en outre, été fusionnées pour les mêmes répondant·es avec quelques variables de la vague 2019 du PSM réalisée entre octobre 2019 et février 2020, soit juste avant le confinement.

La première section de ce chapitre, qui s'ouvre sur l'exploration des arrangements familiaux mis en place en Suisse pendant le semi-confinement, permet de contextualiser le

vécu de deux familles emblématiques des vulnérabilités rencontrées par les ménages se situant à des niveaux relativement bas de la stratification sociale dans notre corpus d'entretiens. La deuxième section révèle l'existence d'un rapport genré à la disponibilité au sein des familles. Nous verrons enfin que si la pandémie a nécessité un très fort engagement des familles et plus particulièrement des mères, elle n'a que marginalement constitué un tournant dans les rapports de genre. Elle a plutôt renforcé les arrangements entre les sexes qui étaient déjà en place au sein des familles, ainsi que la violence des inégalités sociales interfamiliales.

### **LA VARIABILITÉ SOCIALE DES ARRANGEMENTS SEXUÉS PENDANT LE SEMI-CONFINEMENT**

Une analyse des correspondances multiples (ACM) – méthode statistique géométrique qui vise à représenter graphiquement les proximités des modalités des différentes variables (Husson et al. 2016) – permet de donner à voir les liens entretenus par les femmes et les hommes avec la sphère domestique pendant le semi-confinement. Cette ACM est complétée par une classification ascendante hiérarchique (CAH) qui permet de synthétiser les résultats en classant ensemble les différents individus situés à proximité les uns des autres dans l'ACM. En premier lieu, trois variables, décrivant la situation des personnes interrogées – le sexe, le travail à temps partiel ou temps plein et la catégorie socioprofessionnelle en 2019 (en trois classes, dirigeant·es-cadres-prof. libérales, professions intermédiaires, employé·es-ouvriers/ères) – sont considérées. En second lieu, quatre variables visant à décrire les changements intervenus ou non durant le semi-confinement, ont été prises en compte. Il s'agit : 1) de la diminution ou non du temps de travail, 2) du maintien de l'activité professionnelle sur le site habituel du travail à plein-temps, ou du passage au télétra-

vail à la maison, partiel ou à temps complet, 3) d'une variable comparant les horaires déclarés de travail domestique entre la vague 2019 et la vague COVID, et 4) d'une variable similaire comparant les soins aux enfants (éventuellement aussi des personnes âgées ou handicapées qui habiteraient dans le ménage) entre les deux vagues. Les deux dernières variables se distinguent selon que les heures déclarées augmentent, diminuent ou qu'elles restent semblables, à plus ou moins deux heures près. Un échantillon de 505 personnes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans est pris en compte. À noter que cet échantillon surreprésente les personnes exerçant une profession supérieure.

L'ACM puis la CAH nous ont conduits à retenir une classification à six types qui témoigne de la diversité des transformations vécues par les personnes interviewées au moment du confinement, ainsi que des inégalités qui ont émergé au moment du confinement (Tableau 4). Ainsi, un groupe composé de deux tiers d'hommes et un tiers de femmes exerçant une profession supérieure s'est vu proposer de travailler à plein-temps en télétravail (Tableau 4 ; type 1). Ces personnes ont augmenté le temps consacré aux enfants lorsque l'école était fermée, et de même semblent avoir fréquemment augmenté leur charge domestique. À l'autre extrême, la très forte majorité des femmes employées ou ouvrières a travaillé sur leur lieu de travail, les rares personnes ayant télétravaillé ne l'ayant fait qu'à temps partiel (type 6). Il en est de même pour un ensemble d'hommes, qui pour deux tiers d'entre eux sont ouvriers ou employés et pour un tiers exercent une profession supérieure (type 5). Ces deux groupes ont ainsi été plus à risque d'être en contact avec le virus. La situation de ces hommes et de ces femmes a cependant été différente en ce qui concerne l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Chez les hommes, à l'absence de changements dans leur activité professionnelle, correspond peu de changements dans leur temps de travail domestique ou de prise en charge

des enfants. Les femmes, en revanche, ont pour moitié d'entre elles vu leur temps de travail diminuer, alors que leur temps de prise en charge des enfants a augmenté.

Entre ces deux extrêmes, se situent trois groupes de personnes exerçant une profession supérieure ou intermédiaire. Un ensemble d'hommes exerçant dans ces professions a souvent télétravaillé à temps partiel durant le confinement (type 2). Ils n'ont pas souvent changé leur apport au travail domestique et la moitié d'entre eux a plutôt diminué leur temps consacré à la prise en charge des enfants (type 2). De même se distinguent deux groupes de femmes exerçant dans ces professions, dont la situation était variée en ce qui concerne le télétravail. Le premier groupe a diminué ses charges domestiques ou a pu les partager (type 3) alors que le deuxième groupe a en revanche consacré plus de temps au travail domestique et à la prise en charge des soins aux enfants (type 4).

## **DEUX FAMILLES EMBLÉMATIQUES DE LA PRISE EN CHARGE INÉGALITAIRE DU TRAVAIL DOMESTIQUE ET PARENTAL**

Si plusieurs types d'organisations familiales se dégagent de notre corpus d'entretien, ce chapitre s'intéresse particulièrement au vécu des familles les plus vulnérables (Tableau 4, types 5 et 6). Dans ces familles, les conjoints sont employés ou ouvriers et ouvrières, qualifiés ou non, et ils exercent souvent des emplois routiniers. Lors du semi-confinement, l'activité professionnelle des mères a été négativement plus impactée que celle de leurs conjoints (perte ou forte réduction du taux d'activité).

Ces familles, qui se situent relativement bas dans la stratification sociale, disposent de moins de ressources économiques, sociales et culturelles sur lesquelles s'appuyer pour faire face au choc externe que constitue la pandémie et ses conséquences socioéconomiques (Castel 2009).

Tableau 4 : *Changements dans l'articulation de la vie familiale et la vie professionnelle selon les types obtenus avec l'ACM et la CAH*

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
Dirigeant-e-cadre	93,7	77,4	65,3	45,5	31,6	0
Prof. intermédiaire	3,6	17,2	33,4	52	5,1	2,3
Ouvrier/ère-employé-e	2,7	5,4	1,3	2,5	63,3	97,7
Femmes	34,8	3,2	90,7	92,6	1,7	79,5
Hommes	65,2	96,8	9,3	7,4	98,3	20,5
Temps plein	55,4	87,1	4	3,3	83,3	11,4
Temps partiel	44,6	12,9	96	96,7	16,7	88,6
Teleworking	86,6	7,5	29,3	19	11,7	0
Teleworking partiel	0	68,8	34,7	30,6	10	9,1
Lieu de travail	13,4	23,7	36	50,4	78,3	90,9
Diminution temps de travail	24,1	17,2	30,7	32,2	23,3	50
Pas de diminution	75,9	82,8	69,3	67,8	76,7	50
Plus de travail domestique	56,2	29,1	10,7	62,8	11,7	38,6
Moins de travail domestique	0,9	24,7	74,7	6,6	11,7	27,3
Autant	42,9	46,2	14,6	30,6	76,6	34,
Plus de travail de <i>care</i>	68,8	29,1	2,27	66,9	15	65,9
Moins de travail de <i>care</i>	17,9	54,8	32	31,4	25	13,6
Autant	13,3	16,1	45,3	1,7	60	20,5
n (%)	112(22,2)	93(18,4)	75(14,8)	121(24,0)	60(11,8)	44(8,8)

Ces familles partagent plusieurs caractéristiques communes : Nadine Imbert et Maria Pepino ont toutes les deux perdu leur emploi pendant le semi-confinement, tandis que leurs conjoints ont été mis au chômage partiel (réduction de l'horaire de travail – RHT). Plusieurs éléments les distinguent néanmoins : le niveau de formation, la nationalité et le type d'ancrage sur le marché du travail. La famille Imbert est d'origine suisse. Gaëtan et Nadine ont deux enfants : Arthur né en 2006 et Maia en 2009. Gaëtan a fait un apprentissage de télématicien et Nadine a fait une formation de culture générale, ne menant pas au certificat de maturité gymnasiale. À la naissance de leurs enfants, ils habitaient une commune riche située au bord du lac Léman, dans le canton de Vaud. Il leur est assez vite devenu difficile économiquement de continuer de vivre dans cette commune (la crèche était chère et absorbait une bonne partie de leur revenu). Le coût de la vie, moins élevé en Valais, les a incités à s'y installer en 2011. Gaëtan a trouvé facilement un emploi de télématicien, alors que Nadine, après quelques difficultés de recherche, est devenue secrétaire avant de se mettre à son compte quelques semaines avant le confinement. La famille Imbert réside au moment de l'annonce du confinement dans un chalet situé dans une petite station de ski. Le revenu mensuel brut de la famille se situait entre 6'000-7'000 CHF pendant le confinement.

Maria et Ernesto Pepino, qui sont originaires d'Équateur, habitent à Lausanne avec leurs trois enfants (nés en 2001, 2009 et 2015). Leur fils aîné (19 ans) est sévèrement handicapé depuis la naissance. Il souffre de lourds troubles du langage et il se déplace en fauteuil roulant. Maria est arrivée en Suisse en 2002, alors que son fils aîné avait à peine un an. Elle a effectué l'ensemble de sa scolarité en Équateur, où elle a passé le baccalauréat. Elle a fait ensuite une année d'études préparatoires pour entrer à l'Université, mais elle a arrêté pour émigrer en Suisse, où elle a trouvé des emplois précaires en qualité de femme de ménage/aide à la personne. Avant la pandémie COVID-19, elle travaillait

à temps partiel (50% environ). Ernesto est arrivé en Suisse en 2006. En Équateur, il est allé à l'école jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (18 ans). Il a ensuite travaillé en Équateur dans l'hôtellerie (ménage, service). Une fois en Suisse, Ernesto a travaillé plusieurs années au noir. C'est en 2010 qu'il a obtenu un permis de travail (Permis B). Il est employé comme parqueteur par une entreprise familiale lausannoise d'environ 25 salarié·es. La famille dispose d'un revenu mensuel brut d'environ 5'000-6'000 CHF.

## **UN RAPPORT GENRÉ À LA CHARGE MENTALE ET À LA DISPONIBILITÉ PARENTALE**

L'annonce du semi-confinement a constitué un véritable choc pour Nadine et Maria, qui ont immédiatement anticipé la « charge mentale » supplémentaire qu'allait induire la restructuration de l'organisation familiale (Haicault 1984). À celle-ci se sont ajoutées des préoccupations relatives à leur emploi. Nadine Imbert décrit ainsi le sentiment ressenti lorsqu'elle a appris qu'il y aurait un semi-confinement :

« C'était le 13 mars, un vendredi. Je m'en souviens très bien. J'étais justement à mon bureau, qui avait deux mois d'installation. C'était tout frais. Même pas, six semaines, et je regardais depuis mon ordinateur. J'attendais la conférence. Et quand ils ont annoncé que les écoles fermaient, là ça a été... franchement, là le ciel il m'est tombé sur la tête [...]. Les enfants sont rentrés de l'école, j'ai reçu les téléphones des profs. Mon fils a dû aller au cycle chercher les affaires qu'il avait dans les différentes classes, puisque les classes bougent. Et moi, j'ai dû aller dans la classe de ma fille pour récupérer les affaires. Et je suis sortie de l'école avec les classeurs de ma gamine. Comme ça. Il faisait super beau. Je m'en souviens. J'ai eu quelques minutes où je me suis sentie hébétée. Je me suis dit : qu'est-

ce que je vais faire avec un bureau. Tout va s'arrêter. J'ai senti le vent tourner. Les gamins sur les bras ».

À l'annonce du semi-confinement, Maria a eu très peur de se retrouver « toute seule pour assumer toute la charge de la maison », en confiant qu'en temps ordinaire elle fait déjà « beaucoup ». Elle savait qu'elle n'arriverait pas à répondre à la fois aux sollicitations de sa fille (quatre ans), tout en assurant le soutien scolaire de son fils (11 ans), en prenant soin de son aîné handicapé, et en assumant l'ensemble du travail domestique. L'idée de ne pas pouvoir assurer le bien-être de ses enfants en faisant preuve de disponibilité, à laquelle s'est additionnée la charge mentale liée à la restructuration de la vie quotidienne de la maisonnée a contribué à plonger Maria dans un état dépressif suffisamment sérieux pour qu'elle consulte un·e médecin.

Les réactions de Nadine et Maria révèlent leurs questionnements liés à la nécessaire restructuration de la vie familiale pendant cette période extraordinaire. Elles montrent également un rapport genré à la disponibilité : elles savent qu'une fois à la maison avec les enfants, ce sont elles qui seront sollicitées pour prendre en charge les besoins de la maisonnée.

Malgré la variabilité des appartenances sociales dans notre échantillon, les mères et les pères interrogés attachent principalement aux femmes les qualités nécessaires au travail de soins effectué dans la maisonnée. Cette norme sociale, qui relève d'une conception essentialiste du rôle des femmes, pousse celles-ci à se placer dans une position de « disponibilité permanente » (Bloch et Buisson 1999). Pour Nadine Imbert, son activité professionnelle ne doit pas « prêter la famille ». Elle « essaie de jongler », comme Maria Pepino, qui aimerait travailler davantage. Dans ces deux familles, les soins aux enfants sont perçus comme relevant avant tout de la responsabilité des mères. Pour Maria, la charge induite par la gestion de ses deux enfants en

bas âges et de son fils aîné handicapé ne lui permet pas, à son sens, d'entreprendre une activité professionnelle à un taux supérieur à 50%.

Les discours des femmes et des hommes de notre échantillon autour des arrangements familiaux et de la perception de leur rôle de mère ou de père donnent à voir dans les représentations collectives la prégnance de la norme sociale à la disponibilité inconditionnelle des mères. Érigée en spécificité maternelle, la disponibilité des mères à l'égard de leurs enfants pour veiller à leur bien-être, conduit les familles, et en particulier les femmes, à restructurer la vie familiale marquée par une augmentation de la charge de travail parental et domestique pendant le semi-confinement. Après l'annonce du semi-confinement, Nadine Imbert a par exemple mis de côté son entreprise nouvellement créée, au risque de la voir périlcliter, pour se dévouer à 100% à l'éducation de ses enfants et à la gestion de la maisonnée. Elle a retrouvé en automne 2020 un poste salarié à 100%, mais précise : « s'il devait y avoir quoi que ce soit, je diminuerais mon taux d'activité » pour être disponible auprès de sa famille.

### **LE MAINTIEN DE LA DIVISION INÉGALITAIRE DU TRAVAIL DOMESTIQUE MALGRÉ L'AUGMENTATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL**

Les résultats de l'ACM et de la CAH indiquent que, pendant le semi-confinement, les femmes employées faiblement qualifiées ont en moyenne augmenté le temps qu'elles consacraient au travail domestique et de soins, et dans le même temps réduit leur temps de travail professionnel (Tableau 4 : type 6). Les entretiens réalisés vont dans ce sens et expliquent cette tendance par, à quelques variations près, le maintien de l'organisation antérieure dans laquelle les femmes consacrent en moyenne significativement plus de

temps que les hommes au travail domestique et aux activités de soin. Dans les familles Pepino et Imbert, ce sont les femmes qui ont porté la « charge mentale » liée à l'orchestration et à la restructuration de la vie familiale pendant le semi-confinement. L'annonce du semi-confinement a constitué un véritable facteur de déstabilisation pour ces familles, car elles se trouvaient dans une situation économique fragile.

Le parcours de Maria et d'Ernesto Pepino donne à voir le rôle joué par l'imbrication de différents rapports sociaux (classe, sexe, race) dans le renforcement des vulnérabilités pendant le semi-confinement. L'entreprise de parqueterie dans laquelle travaille Ernesto ne l'a pas soutenu dans ses démarches pour bénéficier des RHT, au contraire pour continuer à le payer pendant le semi-confinement, elle l'a enjoint à utiliser son solde de vacances. C'est l'assistante sociale, qui suit le dossier de leur fils aîné handicapé, qui a informé la famille sur ses droits et accompagné Ernesto dans ses démarches avec l'assurance perte de gain. Dans le même temps, Maria Pepino a perdu presque la totalité de ses revenus. Employée par des particuliers, ceux-ci ont préféré mettre un terme à ses services pour se protéger du risque de transmission de la COVID-19. Son taux d'activité est passé de 50% à 30%, pour être réduit à 10% en juillet 2020. Ernesto a été indemnisé à hauteur de 80% de son salaire par l'assurance perte de gain, tandis que Maria n'a pas reçu d'indemnisation. Employée sur des contrats à durée déterminée à des taux d'activité très faibles avec chaque employeur, elle ne cotise pas à la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Maria, qui n'a pas pu bénéficier des RHT, n'a en outre pas eu recours à l'aide sociale bien que les revenus de la famille frôlent le seuil de pauvreté, car elle et son mari avaient leur permis de séjour, de catégorie B, en cours de demande de renouvellement – en 2014, dans le canton de Vaud, le seuil de pau-

vreté mensuel se situait à CHF 4'840 pour les couples mariés avec trois enfants ou plus (Département de la santé et de l'action sociale 2017).

L'imbrication du statut de femme migrante, faiblement qualifiée et rémunérée, et qui assume de surcroît la totalité des tâches domestiques et de soins au sein de sa famille donne à voir comment plusieurs dimensions de la vulnérabilité se renforcent mutuellement dans le parcours de vie de Maria (la définition de la vulnérabilité retenue dans ce chapitre est celle proposée par LIVES – voir le chapitre de Widmer dans cet ouvrage). Elle explique qu'ayant perdu la plupart de ses employeurs, l'Office cantonal de la population et des migrations a décidé de suspendre son dossier. Or, son permis de séjour n'étant plus valable, elle rencontre des difficultés pour retrouver un emploi. Ajouté à cette violence administrative, la famille Pepino a dû trouver les ressorts pour faire face à la pression de l'employeur d'Ernesto. N'ayant pas apprécié qu'Ernesto mentionne ses droits aux RHT, celui-ci lui a remis une lettre de licenciement à son retour au travail arguant « qu'il a besoin de personnes sur lesquelles il puisse compter dans l'entreprise ». C'est seulement après une semaine passée confinés ensemble, qu'Ernesto a pris conscience que son épouse « ne pouvait pas gérer toute seule » l'ensemble du travail parental et domestique. Il s'est rendu compte du travail, jusque-là invisible à ses yeux, que Maria effectue au quotidien et des responsabilités qu'elle assume. Elle se définit comme « le pilier de la famille qui assume toutes les responsabilités », qui s'occupe de « tout ce qui concerne l'organisation des enfants », « de toute l'organisation quotidienne » de la maisonnée (travail parental et domestique). Travail gratuit, dont la quantité a augmenté pendant le semi-confinement. Si pendant cette parenthèse, Ernesto a davantage participé aux tâches domestiques sans que la répartition ne devienne égalitaire, cela n'a pas duré.

Comme l'illustre par effet miroir le parcours de la famille Imbert, les vulnérabilités qui se cumulent dans le parcours

de vie de Maria et d'Ernesto ont été significativement amplifiées par l'effet de la pandémie de COVID-19. Dans la famille Imbert, les conjoints sont également faiblement dotés en capital culturel. Comme Maria, Nadine prend en charge en temps ordinaires l'ensemble de la maisonnée. Ce rôle s'est amplifié pendant le semi-confinement, car en plus d'assumer l'ensemble des tâches domestiques (la cuisine, le rangement, les nettoyages, la vaisselle, la lessive et le repassage), elle a également pris en charge l'ensemble du travail scolaire. Elle décrit faire depuis plusieurs années des fiches pour s'organiser, car elle « a été fatiguée à cause de la charge mentale ». Ces fiches lui permettent « de ne plus devoir penser à ce qu'il faut faire, quand ». Elle explique :

« C'est devenu une routine maintenant de mettre par exemple une machine tous les soirs. Là, le matin, maintenant je me lève très tôt, mais je mets à sécher [...]. Pour moi c'est très très précieux. J'ai toujours mes sacrées listes. Comme un pilote [...]. Cela m'enlève une part de stress ».

Pendant le semi-confinement, Gaëtan a, comme Ernesto, bénéficié des RHT, mais c'est son entreprise qui a effectué les démarches. Nadine et Gaëtan Imbert ont bénéficié de ressources objectives (capital social et économique), auxquels n'avait pas accès la famille Pepino, pour atténuer les effets de la pandémie. La mise en perspective des parcours de vie de ces deux familles illustre qu'au-delà de la classe sociale, l'imbrication du genre et du statut administratif conditionne la densité des vulnérabilités vécues pendant le semi-confinement.

## **CONCLUSION : LES FEMMES, CHEFFES D'ORCHESTRE DE LA RESTRUCTURATION DE LA VIE FAMILIALE**

Les analyses présentées dans ce chapitre révèlent que si la pandémie COVID-19 a nécessité un très fort engagement des familles, notamment pendant la période du semi-confinement, elle n'a que marginalement constitué un tournant dans les rapports de genre. Non seulement l'expérience du semi-confinement n'a pas abouti à une redistribution égalitaire des rôles au sein des couples, mais elle a plutôt renforcé les inégalités au sein et entre les familles.

L'analyse du vécu ordinaire des familles en période de semi-confinement a dévoilé les rapports de pouvoir qui se sont noués au sein des couples. Malgré l'augmentation de la charge de travail domestique et parental, les mères, même celles qui devaient quitter leur domicile pour travailler, ont continué à assumer une part plus importante de ce travail et à porter la « charge mentale » liée à l'orchestration de la restructuration de la vie familiale. Faisant davantage preuve d'une disponibilité permanente pour répondre aux besoins des membres de la maisonnée, leurs besoins se sont souvent dissipés derrière ceux du groupe familial.

L'imbrication d'autres rapports sociaux, tels que la classe et le statut de migrant, est venue en outre renforcer les vulnérabilités vécues par les femmes pendant cette période et la violence des inégalités sociales dans l'accès aux ressources. Les femmes, qui ont joué un rôle central – en tant que cheffes d'orchestre – pour restructurer la vie familiale pendant le semi-confinement, ont manqué de temps pendant cette épreuve. Le temps à soi, une ressource déjà rare en temps ordinaires pour beaucoup de femmes, avait presque – voire complètement – disparu pour les femmes que nous avons rencontrées. Cette observation, également faite en France (Lambert et Cayouette-Remblière 2021), rappelle que la gestion du temps constitue un rapport de

pouvoir et une disposition inégalement répartie selon les sexes et les groupes sociaux. Les personnes les plus dotées en capital culturel disposent en outre de plus de facilités à structurer leur temps (Darmon et al. 2019).

L'usage des espaces dans le logement constitue un autre rapport de pouvoir entre les sexes qu'il serait intéressant d'explorer dans une prochaine contribution. Nos entretiens révèlent que les mères en emploi avaient moins souvent un « espace à elles » dans leur logement pour travailler au calme (Woolf 1992) et, lorsque c'était le cas, elles avaient de moins bonnes conditions de télétravail que leur conjoint.

\* *Recherche ANR-20-COV4-0002 « Fam.Conf. ». Le volet suisse de la recherche s'inscrit également dans la prolongation de l'enquête Devenir parent.*

## TEXTES CITÉS

Bloch, Françoise et Monique Buisson (1999). La disponibilité à l'enfant : Le don et la norme. *Recherches et Prévisions*, 57–58, 17–29.

Castel, Robert (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Seuil.

Crompton, Rosemary, Lewis, Suzan and Clare Lyonette (dir.) (2007). *Women, Men, Work and Family in Europe*. London: Palgrave MacMillan.

Darmon, Muriel, Dulong, Delphine et Elsa Favier (2019). Temps et pouvoir. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 226–227, 6-15.

Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (2017). *Rapport social vaudois 2017*, Lausanne : DSAS.

Haicault, Monique (1984). La gestion ordinaire de la vie à deux. *Sociologie du Travail*, 26(3), 268-275.

Husson, François, Lê, Sébastien et Jérôme Pagès (2016). *Analyse des données avec R*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- Hobson, Barbara (dir.) (2002). *Making men into fathers*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambert, Anne et Joanie Cayouette-Remblière (dir.) (2021). *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Le Goff, Jean-Marie et René Levy (dir.) (2016). *Devenir parents, devenir inégaux. Transitions à la parentalité et inégalités de genre*. Zurich : Seismo.
- Levy, René et Eric D. Widmer (2013). *Gendered life courses: Between standardization and individualization. A European approach applied to Switzerland*. Münster: Lit Verlag.
- Méda, Dominique et Hélène Périvier (2007). *Le deuxième âge de l'émancipation. La société, les femmes et l'emploi*. Paris : Seuil.
- Widmer, Eric D. et Gilbert Ritschard (2013). Tous égaux devant la pluralisation des parcours de vie ? Déstandardisation des trajectoires familiales et professionnelles et insertions sociales. In Stéphanie Gaudet, Nathalie Burlone et Maurice Lévesque (dir.), *Repenser la famille et ses transitions. Repenser les politiques publiques* (pp. 79-110). Laval : Presses de l'Université de Laval.
- Woolf, Virginia (1992). *Une chambre à soi*. Paris : Denoël.

Quel est l'impact social de la pandémie de COVID-19? Quelles tendances se dessinent à moyen et long terme? Quelles sont les réponses apportées face à la crise et quelles leçons en tirer pour les politiques sociales de demain? Cet ouvrage rassemble des recherches clés en sciences sociales ainsi que des entretiens menés auprès de responsables de l'action sociale et sanitaire et d'équipes de recherche. Autant d'analyses qui témoignent des actions et initiatives déployées à travers la Suisse pour appréhender la pandémie.

Avec la préface de Christina Kitsos et la postface de Sandro Cattacin et Fiorenza Gamba

*«La crise de la COVID-19 révèle l'ampleur des inégalités socio-économiques en Suisse. Rarement un ouvrage collectif donne autant envie d'avancer dans sa lecture.»*

*Philippe Warin, Université Grenoble Alpes, CNRS,  
Science Po Grenoble*

